RCS : BOURG EN BRESSE
Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01183
Numéro SIREN : 497 510 743
Nom ou dénomination : ABBAX FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 23/07/2019 sous le numéro de dépôt 8301

Greffe du tribunal de commerce de BOURG-EN-BRESSE

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 23/07/2019

Numéro de dépôt : 2019/8301

Déposant :

Nom/dénomination : ABBAX FRANCE

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 497 510 743

N° gestion : 2011 B 01183

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

Liasse 19 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX France — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 20 CHEMIN MAYER ROUTE DE VONNAS 01380 SAINT-CYR-SUR-MENTHON — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 9 7 5 1 0 7 4 3 0 0 0 8 9 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31 12 2018

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	36 122	AG 31 182	4 940
	Fonds commercial (1)	AH	408 888	AI	408 888
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	90 000	AO	90 000
	Constructions	AP	1 382 308	AQ 294 056	1 088 252
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	835 778	AS 642 992	192 786
	Autres immobilisations corporelles	AT	525 410	AU 369 603	155 808
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	14 915	CV	14 915
	Créances rattachées à des participations	BB	90 360	BC	90 360
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	20 825	BI	20 825
	TOTAL (II)	BJ	3 404 607	BK 1 337 833	2 066 774
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	886 737	BM	886 737
	En cours de production de biens	BN	1 294 320	BO	1 294 320
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	417 245	BS	417 245
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 249 767	BY 5 327	1 244 441
	Autres créances (3)	BZ	1 649 597	CA	1 649 597
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	334 263	CG	334 263
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	36 901	CI	36 901
	TOTAL (III)	CJ	5 868 829	CK 5 327	5 863 503
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	9 273 436	1A 1 343 160	7 930 277

Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations				
	Stocks			Créances	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2019 Etat préparatoire.

COPIE CERTIFIEE CONFORME
Le Président

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

DGFiP N° 2051 SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX France — Néant ☐*

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 60 300)		DA	60 300
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	1 173
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	6 030
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont reserve speciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	1 984 959
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	758 709
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	2 811 170
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	758 677
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	3 804 381
	Dettes fiscales et sociales		DY	527 521
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	28 528
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	5 119 107
	(V)		ED	
	Ecarts de conversion passif *			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	7 930 277
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2) Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
	(2) Dont : Écart de réévaluation libre		1D	
	(2) Dont : Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	4 496 721
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	3 977

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables - janvier 2019 - Etat préparatoire

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

DGFiP N° 2052 SD 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX France — Néant ☐ *

Exercice N

			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	22	FB		FC	22
	Production vendue : biens *	FD	18 489 215	FE		FF	18 489 215
	Production vendue : services *	FG	125 330	FH		FI	125 330
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	18 614 568	FK		FL	18 614 568
	Production stockée *					FM	72 121
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	290 892
	Autres produits (1) (11)					FQ	5 068
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	18 982 649
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	12 727 113
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	29 866
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 510 125
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	204 990
	Salaires et traitements *					FY	1 595 810
	Charges sociales (10)					FZ	606 875
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux amortissements *					GA	225 589
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	75 209
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	17 975 576
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	1 007 072
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	2
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	86 625
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	86 625
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	(86 623)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	920 449

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

BADE Progiciel comptable Janvier 2019 - Edité automatiquement

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX France — Néant ☐*

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	(138)
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	501
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	363
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	2 541
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	38 421
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	40 962
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(40 599)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	29 995
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	91 147
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	18 983 014
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	18 224 306
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	758 709

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	Crédit bail mobilier *	HP	71 024
	Crédit bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 *bis* du C G I)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	232 801
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
PDT EXCEPTIONNEL IJSS		(138)
PDT CESSION		501
VNC	38 421	
AMENDE ET PENALITES	2 541	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire.

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

Annexes 19

SAS ABBAX France

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 18/04/2019

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 7 930 276,55 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 758 708,54 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 17/04/2019 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

SAS ABBAX France

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 18/04/2019

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

Le crédit CICE d'un montant de 74 270 euros constaté en diminution des charges sociales de l'exercice a permis la consolidation des fonds propres de la société.

2.2 - Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.
Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :
Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

SAS ABBAX France

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 18/04/2019

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 408 888 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	408 888		408 888	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	408 888		408 888	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 3 404 607 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	440 870	6 240	2 100	445 010
Immobilisations corporelles	2 857 531	170 897	194 931	2 833 497
Immobilisations financières	164 583	598	39 082	126 100
TOTAL	3 462 985	177 735	236 113	3 404 607

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 1 337 833 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	31 982	1 300	2 100	31 182
Immobilisations corporelles	1 238 871	224 289	156 510	1 306 651
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 270 854	225 589	158 610	1 337 833

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Conces.brevets.licences.marque	36 122	31 182	4 940	de 1 à 2 ans
Fonds commercial	56 923	0	56 923	Non amortiss.
Mali de confusion	351 965	0	351 965	Non amortiss.
Terrains	90 000	0	90 000	Non amortiss.
Constructions sur sol propre	878 625	146 438	732 188	20 ans
Instal.gene.agenc.amenag.const	473 682	127 268	346 415	de 5 à 10 ans
Constructions sur sol d'autrui	30 001	20 351	9 650	10 ans
Instal.techniques,mat.& outil.	46 211	15 416	30 794	de 1 à 5 ans
Materiel industriel	600 797	467 495	133 302	de 1 à 10 ans
Outillage industriel	126 946	98 257	28 690	de 2 à 5 ans
Agenct mat et out industriel	61 824	61 824	0	de 2 à 5 ans
Install.agenc.amenag.divers	348 613	218 262	130 351	de 4 à 10 ans
Materiel de transport	54 131	40 181	13 951	de 1 à 5 ans
Materiel bureau & informatique	96 691	85 185	11 506	de 2 à 10 ans
Mobilier	25 975	25 975	0	de 1 à 7 ans
TOTAL	3 278 507	1 337 833	1 940 674	

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

SAS ABBAX France

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 18/04/2019

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 3 047 450 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*111 185*		*111 185*
Actif circulant & charges d'avance	*2 936 265*	*2 936 265*	
TOTAL	*3 047 450*	*2 936 265*	*111 185*

3.4 - Provisions pour dépréciation = 5 327 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	*63 418*		*58 091*		*5 327*
Comptes financiers					
Total	*63 418*		*58 091*		*5 327*

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 145 244 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	*143 398*
Autres créances	*1 847*
Disponibilités	
TOTAL	*145 244*

3.6 - Charges constatées d'avance = 36 901 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

SAS ABBAX France

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 18/04/2019

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 60 300 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	6030	10,00	60 300
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	6030	10,00	60 300

4.2 - Etat des dettes = 5 119 107 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	758 677	136 292	443 836	178 550
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	3 804 381	3 804 381		
Dettes fiscales & sociales	527 521	527 521		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	28 528	28 528		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	5 119 107	4 496 721	443 836	178 550

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 316 925 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	4 512
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	47 797
Dettes fiscales & sociales	264 616
Autres dettes	
TOTAL	316 925

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

SAS ABBAX France

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 18/04/2019

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Autres Informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

SAS ABBAX France

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 18/04/2019

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Engagements donnés = 71 024 E

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	*71 024*
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	*71 024*

7 - INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT BAIL

7.1 - Tableaux financiers relatifs aux Crédits-Bails en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs				
Montants de l'exercice			*71 024*	*71 024*
Sous-total			*71 024*	*71 024*

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus			*62 974*	*62 974*
Entre 1 et 5 ans			*128 782*	*128 782*
A plus de 5 ans				
Sous-total			*191 756*	*191 756*

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A moinsd'un an				
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans			*5 637*	*5 637*
A plus de 5 ans				
Sous-total			*5 637*	*5 637*

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL			*268 417*	*268 417*

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

SAS ABBAX France

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 18/04/2019

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 145 244 E

Produits à recevoir		Montant
Clients et comptes rattachés :		143 398
	Clients factures a etablir(418100)	143 398
Autres créances :		1 847
	Pers. autres produits a rec.(428700)	623
	Etat-produits a recevoir(448700)	1 224
	TOTAL	145 244

8.2 - Charges constatées d'avance = 36 901 E

Charges constatées d'avance		Montant
	Charges constatees d'avance(486000)	36 901
	TOTAL	36 901

8.3 - Charges à payer = 316 925 E

Charges à payer		Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :		4 512
	Int.courus / emp.ets de credit(168840)	534
	Interets courus a payer(518600)	3 977
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :		47 797
	Fourn.factures non parvenues(408100)	47 797
Dettes fiscales et sociales :		264 616
	Dettes. prov. conges a payer(428200)	153 135
	Pers. autres charges a payer(428600)	734
	Charges soc.sur conges a payer(438200)	68 911
	Organismes sociaux ch.a payer(438600)	5 999
	Charges fisc./ conges a payer(448200)	3 262
	Etat-charges a payer(448600)	32 576
	TOTAL	316 925

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

Jacques KLEIN

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Lyon

Expert - Comptable

2, chemin du Génie - 69200 VENISSIEUX

Télécopie : 04 78 70 90 74 – Tél. : 04 78 70 74 72

Rapport du Commissaire aux Comptes

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2018

S.A.S. ABBAX FRANCE

20 Chemin Mayer

Route de Vonnas

01380 SAINT-CYR-SUR-MENTHON

SIRET 497 510 743 00089 NAF 2445 Z

Membre de APLRL, association agréée par l'Administration Fiscale acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèque libellé à son nom
Siret : FR 27 775646052 00040

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

SAS ABBAX FRANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 60 300 Euros

Siège social : 20 Chemin Mayer

Route de Vonnas

01 380 ST CYR SUR MENTHON
497 510 743 000 89
RCS BOURG EN BRESSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

de l'Exercice clos le 31 Décembre 2018

A l'Associé Unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « ABBAX FRANCE » relatif à l'exercice de 12 mois clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société ABBAX FRANCE à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La société évalue les stocks, les travaux de production en cours à la clôture de l'exercice et les créances qu'elle détient sur ses clients et, éventuellement, déprécie ces derniers selon les méthodes d'évaluation et de dépréciation données dans l'annexe des comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits, s'agissant de processus significatifs, à réaliser des contrôles étendus sur les stocks dont l'assistance à l'inventaire physique de ces derniers et, concernant les créances clients, vérifier la pertinence et la correcte application des méthodes, la couverture des pertes de valeur et des risques de non recouvrement par des provisions suffisantes. Les aspects quantitatifs de valorisation et de coupure d'exercice ont été examinés et ont permis de corroborer les estimations retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES À L'ASSOCIEE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événement sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Vénissieux, le 11 Juin 2019

Le Commissaire Aux Comptes

J.KLEIN

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

Liasse 19 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX France — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 20 CHEMIN MAYER ROUTE DE VONNAS 01380 SAINT-CYR-SUR-MENTHON — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 9 7 5 1 0 7 4 3 0 0 0 8 9 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, : 31 12 2018

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	36 122	AG	31 182	4 940
	Fonds commercial (1)	AH	408 888	AI		408 888
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	90 000	AO		90 000
	Constructions	AP	1 382 308	AQ	294 056	1 088 252
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	835 778	AS	642 992	192 786
	Autres immobilisations corporelles	AT	525 410	AU	369 603	155 808
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	14 915	CV		14 915
	Créances rattachées à des participations	BB	90 360	BC		90 360
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	20 825	BI		20 825
	TOTAL (II)	BJ	3 404 607	BK	1 337 833	2 066 774
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	886 737	BM		886 737
	En cours de production de biens	BN	1 294 320	BO		1 294 320
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	417 245	BS		417 245
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 249 767	BY	5 327	1 244 441
	Autres créances (3)	BZ	1 649 597	CA		1 649 597
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	334 263	CG		334 263
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	36 901	CI		36 901
	TOTAL (III)	CJ	5 868 829	CK	5 327	5 863 503
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	9 273 436	1A	1 343 160	7 930 277

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété * — Immobilisations : | Stocks | Créances

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire.

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 SD 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX France — Néant ☐*

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 60 300)	DA	60 300
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	1 173
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	6 030
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	1 984 959
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	758 709
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	2 811 170
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	758 677
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 804 381
	Dettes fiscales et sociales	DY	527 521
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	28 528
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	5 119 107
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 930 277

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 496 721
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	3 977

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Ligne de comptabilité Version 2019.1 - Etat personnalisé

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2052 SD 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX France

Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	22	FB		FC	22
	Production vendue : biens *	FD	18 489 215	FE		FF	18 489 215
	Production vendue : services *	FG	125 330	FH		FI	125 330
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	18 614 568	FK		FL	18 614 568
	Production stockée *					FM	72 121
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	290 892
	Autres produits (1) (11)					FQ	5 068
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	18 982 649
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	12 727 113
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	29 866
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 510 125
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	204 990
	Salaires et traitements *					FY	1 595 810
	Charges sociales (10)					FZ	606 875
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur immobilisations : dotations aux amortissements *					GA	225 589
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur immobilisations : dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	75 209
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	17 975 576
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	1 007 072
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	2
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	86 625
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	86 625
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	(86 623)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	920 449

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Ligne de comptes - Février 2019 - Etat personnalisé

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2019

Désignation de l'entreprise SAS ABBAX France

Néant ☐*

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	(138)
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	501
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	363
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	2 541
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	38 421
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	40 962
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(40 599)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	29 995
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	91 147
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	18 983 014
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	18 224 306
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	758 709

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IG	
(3) Dont	Crédit bail mobilier *	HP	71 024
	Crédit bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 *bis* du C G I)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	232 801
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles · facultatives A6 obligatoires A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PDT EXCEPTIONNEL IJSS		(138)
PDT CESSION		501
VNC	38 421	
AMENDE ET PENALITES	2 541	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire.

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(5) **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N°2054-SD 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX France

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		KD	440 870	KE		KF	6 240
CORPORELLES	Terrains		KG	90 000	KH		KI	
	Constructions: Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	878 625	KK		KL	
	Constructions: Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM	30 001	KN		KO	
	Constructions: Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP	410 215	KQ		KR	63 467
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	782 695	KT		KU	54 583
	Autres immobilisations corporelles: Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	500 635	KW		KX	40 500
	Autres immobilisations corporelles: Matériel de transport *		KY	42 284	KZ		LA	11 847
	Autres immobilisations corporelles: Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	123 075	LC		LD	500
	Autres immobilisations corporelles: Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
	TOTAL III		LN	2 857 531	LO		LP	170 897
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U	117 166	8V		8W	
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	47 418	1U		1V	598
	TOTAL IV		LQ	164 583	LR		LS	598
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	3 462 985	ØH		ØJ	177 735

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV	2 100	LW	445 010	1X	445 010
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	90 000	LZ	90 000
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	878 625	MC	878 625
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	30 001	MF	30 001
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	473 682	MI	473 682
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	1 500	MK	835 778	ML	835 778
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	192 523	MN	348 613	MO	348 613
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ	54 131	MR	54 131
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	908	MT	122 666	MU	122 666
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	194 931	NH	2 833 497	NI	2 833 497
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX	11 891	ØY	105 274	ØZ	105 274
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	27 191	2F	20 825	2G	20 825
	TOTAL IV		I3		NJ	39 082	NK	126 100	2H	126 100
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	236 113	ØL	3 404 607	ØM	3 404 606

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥ AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 SD 2019

Désignation de l'entreprise SAS ABBAX France — Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	31 982	PF	1 300	PG	2 100	PH	31 182	
Terrains		PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	102 506	PN	43 931	PO		PQ	146 438	
	Sur sol d'autrui	PR	17 351	PS	3 000	PT		PU	20 351	
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV	81 973	PW	45 295	PX		PY	127 268	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	566 558	QA	77 934	QB	1 500	QC	642 992	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	331 851	QE	40 513	QF	154 101	QG	218 262	
	Matériel de transport	QH	32 899	QI	7 281	QJ		QK	40 181	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	105 733	QM	6 335	QN	908	QO	111 160	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL III		QU	1 238 871	QV	224 289	QW	156 510	QX	1 306 651	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	1 270 854	ØP	225 589	ØQ	158 610	ØR	1 337 833	

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables			DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst. gales, agenc et am. des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non vensilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non vensilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non vensilé (NW – NY)		NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2019 : Etat préparatoire.

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2019

Désignation de l'entreprise SAS ABBAX France — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	63 418	6U		6V	58 091	6W	5 327
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	63 418	TY		TZ	58 091	UA	5 327
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	63 418	UB		UC	58 091	UD	5 327
	Dont dotations et reprises — d'exploitation			UE		UF	58 091		
	Dont dotations et reprises — financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises — exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C G I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire.

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX France

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

Néant ☐ *

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	90 360	UM		UN	90 360
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	20 825	UV		UW	20 825
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	6 371		6 371		
	Autres créances clients	UX	1 243 397		1 243 397		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 323		1 323		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	87 376		87 376		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	80 238		80 238		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP	1 224		1 224		
	Groupe et associés (2)	VC	299		299		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 479 137		1 479 137		
	Charges constatées d'avance	VS	36 901		36 901		
	TOTAUX	VT	3 047 450	VU	2 936 265	VV	111 185
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à 1 an maximum à l'origine	VG	3 977	3 977		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à plus d'1 an à l'origine	VH	754 700	132 314	443 836	178 550
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	3 804 381	3 804 381		
Personnel et comptes rattachés	8C	183 864	183 864		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	176 733	176 733		
État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	8E				
État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VW	131 086	131 086		
État et autres collectivités publiques — Obligations cautionnées	VX				
État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	35 838	35 838		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	28 528	28 528		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAUX	VY	5 119 107	VZ 4 496 721	443 836	178 550
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	129 227	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire.

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2019

Désignation de l'entreprise SAS ABBAX France | Formulaire déposé au titre de l'IR ET | Néant ☐* | Exercice N clos le : 31/12/2018

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA : 758 709

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB
Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	3 657	XE : 4 210
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	553	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-*bis*)	XX		XW : 2 541
Amendes et pénalités	WJ	2 541	Charges financières (art. 212 *bis*) *	XZ		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY
Impôt sur les sociétés (cf page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7 : 91 447
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme	– imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)	I8
	– imposées au taux de 0 %	ZN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	– Plus-values nettes à court terme	WN
	– Plus-values soumises au régime des fusions	WO
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)		XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ : 30 495
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3

TOTAL I WR : 887 402

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *						WT
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées — Plus-values nettes à long terme	– imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV
	– imposées au taux de 0 %					WH
	– imposées au taux de 19 %					WP
	– imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW
	– imputées sur les déficits antérieurs					XB
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A				XA
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *.						ZY

Mesures d'incitation

Majoration d'amortissement *								XD
Abattement sur le bénéfice et exonérations * — Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 *septies*)	K9		Entreprises nouvelles (44 *sexies*)	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 *sexies A*)	L5	XF
Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 *undecies*)	L6		Société investissements immobilier cotées (art. 208 C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA	
ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 *quindecies*)	XC	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 *sexdecies*)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)				PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	300	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	Z1			XG : 93 885
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II XH : 93 885

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	793 517
	déficit (II moins I)		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	326 598

XJ — XL : 466 919 — XO

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2019 : Etat préparatoire.

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

SAS ABBAX France

DGFiP 2058 A 2019
Extension

REINTEGRATIONS DIVERSES	Montant exercice N
PARTICIPATION 2018	29 995
DON KIMANIS	500

DEDUCTIONS DIVERSES	Montant exercice N
CICE 2018	74 270
CI MECENAT	300
SUR AMORTISSEMENT	19 315

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire.

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(10) DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N°2058-B-SD 2019

Désignation de l'entreprise SAS ABBAX France — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	466 919
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	466 919
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e *bis* Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	225 307

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)

		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e *bis* Al. 2 du CGI*	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	ligne WI	YO	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 *septies* du CGI)

Montant de la réintegration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX France — Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		Affectations aux réserves — Réserves légales	ZB		
			— Autres réserves	ZD		314 721
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	314 721	Dividendes	ZE		
Prélèvements sur les réserves	ØE		Autres répartitions	ZF		
			Report à nouveau	ZG		
TOTAL I	ØF	314 721	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH		314 721

RENSEIGNEMENTS DIVERS

					Exercice N.
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	378 347	YQ	71 024
	– Engagements de crédit-bail immobilier			YR	
	– Effets portés à l'escompte et non échus			YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance			YT	424 982
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	213 071	XQ	213 260
	– Personnel extérieur à l'entreprise			YU	590 027
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	93 245
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	1 188 610
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE			YW	2 510 125
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	106 059
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			YX	98 931
TVA	– Montant de la TVA collectée			YY	204 990
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	2 830 503
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2018) *			ØB	2 121 105
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS	
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	1 534 235 %
	– Numéro de centre agréé *	XP			
	– Filiales et participations - (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice				RG
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies*				RH

RÉGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe)

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES**

DGFiP N° 2059-A-SD 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX France

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* [1]	Valeur d'origine* [2]	Valeur nette réévaluée* [3]	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt [4]	Autres amortissements* [5]	Valeur résiduelle [6]
I - Immobilisations*	1 Conces.brevets.li	2 100		2 100		
	2 Materiel industri	1 500		1 500		
	3 Install.agenc.ame	192 523		154 101		38 421
	4 Materiel bureau &	908		908		
	5 Titres somudimec	1 891				1 891
	6 Depots et caution					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente [7]	Montant global de la plus-value ou de la moins-value [8]	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * Court terme [9]	Long terme [10] 19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	Plus-value taxables à 19 % (1) [11]
I - Immobilisations*	1							
	2							
	3		(38 421)	(38 421)				
	4	500	500	500				
	5	1 891						
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) [12]		(37 921)				
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) [13]						
		CADRE C : autres plus values taxable à 19 % [14]		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 208 C et 210 E du CGI.

BAOE Experts-comptables Janvier 2019 : État préparatoire

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

SAS ABBAX France

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 Des comptes annuels présenté en Euros

Edité le 18/04/2019

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet DGA EXPERTISE, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par SAS ABBAX France,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2018 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	*7 930 277*
Chiffre d'affaires hors taxes	*18 614 568*
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	*758 709*

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour DGA EXPERTISE
Fait à LYON le 17/04/2019

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

Annexes 19

SAS ABBAX France

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 18/04/2019

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 7 930 276,55 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 758 708,54 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 17/04/2019 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

SAS ABBAX France

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 18/04/2019

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

Le crédit CICE d'un montant de 74 270 euros constaté en diminution des charges sociales de l'exercice a permis la consolidation des fonds propres de la société.

2.2 - Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.
Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :
Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

SAS ABBAX France

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros Edité le 18/04/2019

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 408 888 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	*408 888*		*408 888*	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	*408 888*		*408 888*	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 3 404 607 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*440 870*	*6 240*	*2 100*	*445 010*
Immobilisations corporelles	*2 857 531*	*170 897*	*194 931*	*2 833 497*
Immobilisations financières	*164 583*	*598*	*39 082*	*126 100*
TOTAL	*3 462 985*	*177 735*	*236 113*	*3 404 607*

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 1 337 833 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*31 982*	*1 300*	*2 100*	*31 182*
Immobilisations corporelles	*1 238 871*	*224 289*	*156 510*	*1 306 651*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*1 270 854*	*225 589*	*158 610*	*1 337 833*

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Conces.brevets.licences.marque	*36 122*	*31 182*	*4 940*	*de 1 à 2 ans*
Fonds commercial	*56 923*	*0*	*56 923*	*Non amortiss.*
Mali de confusion	*351 965*	*0*	*351 965*	*Non amortiss.*
Terrains	*90 000*	*0*	*90 000*	*Non amortiss.*
Constructions sur sol propre	*878 625*	*146 438*	*732 188*	*20 ans*
Instal.gene.agenc.amenag.const	*473 682*	*127 268*	*346 415*	*de 5 à 10 ans*
Constructions sur sol d'autrui	*30 001*	*20 351*	*9 650*	*10 ans*
Instal.techniques,mat.& outil.	*46 211*	*15 416*	*30 794*	*de 1 à 5 ans*
Materiel industriel	*600 797*	*467 495*	*133 302*	*de 1 à 10 ans*
Outillage industriel	*126 946*	*98 257*	*28 690*	*de 2 à 5 ans*
Agenct mat et out industriel	*61 824*	*61 824*	*0*	*de 2 à 5 ans*
Install.agenc.amenag.divers	*348 613*	*218 262*	*130 351*	*de 4 à 10 ans*
Materiel de transport	*54 131*	*40 181*	*13 951*	*de 1 à 5 ans*
Materiel bureau & informatique	*96 691*	*85 185*	*11 506*	*de 2 à 10 ans*
Mobilier	*25 975*	*25 975*	*0*	*de 1 à 7 ans*
TOTAL	*3 278 507*	*1 337 833*	*1 940 674*	

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

SAS ABBAX France

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 18/04/2019

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 3 047 450 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	111 185		111 185
Actif circulant & charges d'avance	2 936 265	2 936 265	
TOTAL	3 047 450	2 936 265	111 185

3.4 - Provisions pour dépréciation = 5 327 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	63 418		58 091		5 327
Comptes financiers					
Total	63 418		58 091		5 327

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 145 244 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	143 398
Autres créances	1 847
Disponibilités	
TOTAL	145 244

3.6 - Charges constatées d'avance = 36 901 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

SAS ABBAX France

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 18/04/2019

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 60 300 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	6030	10,00	60 300
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	6030	10,00	60 300

4.2 - Etat des dettes = 5 119 107 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	758 677	136 292	443 836	178 550
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	3 804 381	3 804 381		
Dettes fiscales & sociales	527 521	527 521		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	28 528	28 528		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	5 119 107	4 496 721	443 836	178 550

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 316 925 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	4 512
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	47 797
Dettes fiscales & sociales	264 616
Autres dettes	
TOTAL	316 925

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

SAS ABBAX France

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 18/04/2019

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

SAS ABBAX France

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 — Aux comptes annuels présentée en Euros — Edité le 18/04/2019

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Engagements donnés = 71 024 E

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	*71 024*
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	*71 024*

7 - INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT BAIL

7.1 - Tableaux financiers relatifs aux Crédits-Bails en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs				
Montants de l'exercice			*71 024*	*71 024*
Sous-total			*71 024*	*71 024*

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus			*62 974*	*62 974*
Entre 1 et 5 ans			*128 782*	*128 782*
A plus de 5 ans				
Sous-total			*191 756*	*191 756*

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A moinsd'un an				
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans			*5 637*	*5 637*
A plus de 5 ans				
Sous-total			*5 637*	*5 637*

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL			*268 417*	*268 417*

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

SAS ABBAX France

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 18/04/2019

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 145 244 E

Produits à recevoir		Montant
Clients et comptes rattachés :		
	Clients factures a etablir(418100)	143 398
Autres créances :		143 398
	Pers. autres produits a rec.(428700)	1 847
	Etat-produits a recevoir(448700)	623
	TOTAL	1 224
		145 244

8.2 - Charges constatées d'avance = 36 901 E

Charges constatées d'avance		Montant
	Charges constatees d'avance(486000)	36 901
	TOTAL	36 901

8.3 - Charges à payer = 316 925 E

Charges à payer		Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :		
	Int.courus / emp.ets de credit(168840)	4 512
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :		534
	Interets courus a payer(518600)	3 977
Dettes fiscales et sociales :		47 797
	Fourn.factures non parvenues(408100)	47 797
	Dettes. prov. conges a payer(428200)	264 616
	Pers. autres charges a payer(428600)	153 135
	Charges soc.sur conges a payer(438200)	734
	Organismes sociaux ch.a payer(438600)	68 911
	Charges fisc./ conges a payer(448200)	5 999
	Etat-charges a payer(448600)	3 262
	TOTAL	32 576
		316 925

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

ABBAX FRANCE
Société par actions simplifiées
au capital de 51.020 euros
Siège social : Les Teppes
01308 ST CYR SUR MENTHON
497 510 743 RCS BOURG EN BRESSE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 28 JUIN 2019

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS 31 DECEMBRE 2018

- Proposition d'affectation du résultat :

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaitre un bénéfice de 758 708,54 euros que nous vous proposons de bien vouloir affecter de la manière suivante :

- En totalité au compte « Autres réserves »	758 708,54 €
TOTAL égal au bénéficie de l'exercice clos le 31 décembre 2018	**758 708,54 €**

- Rappel des dividendes distribués

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts nous rappelons qu'il a été procédé au cours des trois derniers exercices clos, aux distributions de dividendes suivantes :

Exercice	Dividende	Réfaction art. 158-3-2° du C.G.I.	
		Eligible	Non éligible
31.12.17	0 €	0 €	0 €
31.12.16	0 €	0 €	0 €
31.12.15	0 €	0 €	0 €

Nous vous rappelons en outre, une distribution exceptionnelle de dividendes au cours de l'exercice en cours, d'un montant de 100 000 euros en date du 2 mai 2016

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 28 JUIN 2019

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice s'élevant à 748 708,54 € de la manière suivante :

- En totalité au compte « Autres réserves »	758 708,54 €
TOTAL égal au bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018	**758 708,54 €**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique prend acte des distributions de dividendes suivantes :

Exercice	Dividende	Réfaction art. 158-3-2° du C.G.I.	
		Eligible	Non éligible
31.12.17	0 €	0 €	0 €
31.12.16	0 €	0 €	0 €
31.12.15	0 €	0 €	0 €

Pour extrait certifié exact,

Le Président
Mr Bruno DEPLANCHE

Copie certifiée conforme
LT / 23/07/2019 12:15:10
N° de dépôt - 2019/8301 / 497510743